

Quartier de la Molette

Nature du projet

Transformation du quartier de la Molette.

Objectifs du projet

Ce projet vise à faire évoluer une zone industrielle vieillissante vers un **quartier de ville attractif**.

Descriptif du programme

Ce projet de régénération urbaine prévoit la construction de près de **1 1 00 logements** à terme. Un **espace vert public** sera aménagé avec des **espaces d'eau et des lieux de loisirs**.

La halle Eiffel, témoin du passé industriel du site, sera conservée et aménagée. Des équipements publics seront également présents.

Ce projet se situe à proximité de la **ZAC Gustave Eiffel**. Le programme présenté complète les travaux déjà réalisés dans la ZAC et rééquilibre l'aménagement de la zone vers une plus grande mixité urbaine.

Focus

Créée en 1920, cette zone d'activité est la **plus ancienne de la commune**. À vocation principalement industrielle, elle est aujourd'hui en rupture avec le reste du tissu urbain.

La préservation de la halle Eiffel symbolisera **la mémoire** du passé industriel de cette entrée de ville.

Chiffres-clés

- **35 000 m²** de nouveaux espaces publics de qualité
- **30 000 m²** d'espaces verts privés et publics
- Création d'un parc de **15 000 m²** autour d'un plan d'eau
- **75 000 m²** de logements
- **4 000 m²** de commerces
- **5 000 m²** d'activités
- Un équipement public de **4 000 m²** accueillant notamment une école

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 17h15

Le samedi :
de 9h00 à 11h45

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h15

Mardi :
de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h45